

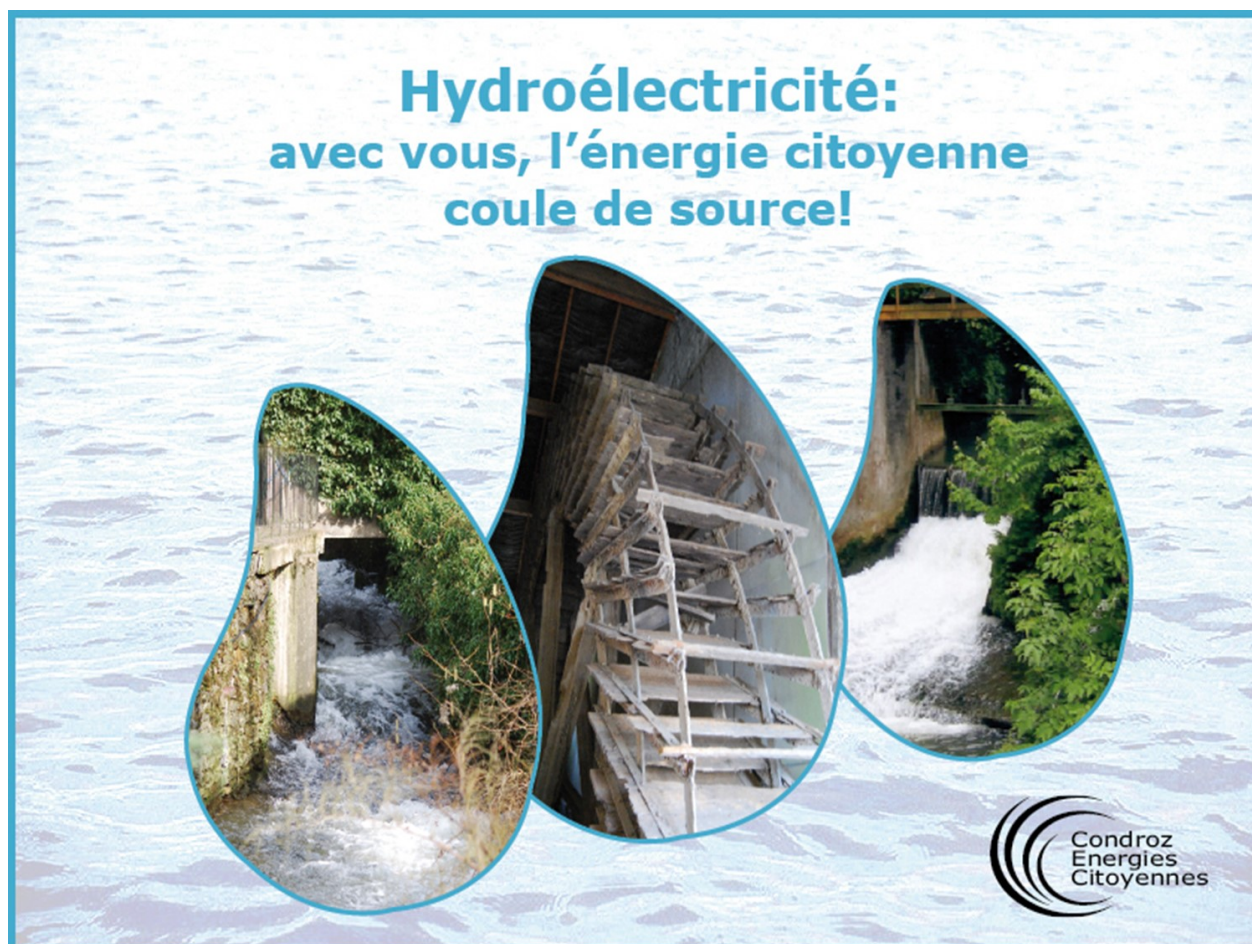


SCES agréée  
BE 0567584315

# Rapport d'activité

Rapport de gestion  
Rapport spécial agrément CNC et  
entreprise sociale

Année 2025



## Table des matières

Préambule .....	3
Rapport de gestion .....	3
Affaires et situation de CEC.....	3
Notre production d'énergie verte et renouvelable .....	4
Evolution du capital et du nombre de coopérateurs .....	6
Aspect social et coopératif .....	7
Rapport spécial agrément CNC et entreprise sociale .....	9
Adhésion volontaire et ouverte à tous .....	9
Pouvoir démocratique exercé par les membres.....	9
Participation économique des membres .....	9
Autonomie et indépendance .....	9
Education, formation et information .....	10
Coopération entre les coopératives.....	10
Engagement envers la collectivité.....	10
Comptes et bilan .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## Préambule

Ce document constitue le rapport de gestion relatif à l'année 2025 de la coopérative agréée comme entreprise sociale **Condroz Energies Citoyennes** (CEC ci-après). Il est complété par un rapport spécial agrément CNE et entreprise sociale.

CEC a été fondée en 2014 et est agréée comme entreprise sociale depuis le 1<sup>ier</sup> septembre 2024. Elle a pour objet la promotion des énergies renouvelables et des techniques environnementales.

CEC est membre de REScoop Wallonie, la Fédération wallonne des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable, et membre fondateur de Cociter, société coopérative wallonne de fourniture d'électricité verte.

## Rapport de gestion

### *Affaires et situation de CEC*

CEC est actionnaire de sociétés qui exploitent des outils de production d'électricité verte et renouvelable d'origine hydraulique et de biomasse. Comme illustré à la Figure 1, trois quart du capital de CEC est actuellement investi dans ces projets d'énergie renouvelable. Pour rappel, la partie du capital (+/- 15%) consacrée à un prêt subordonné à la société HOSe, qui sera remboursé intégralement en 2031, servira à rembourser les obligations à 3 et 6 ans émises en 2024 à destination des coopérateurs de CEC afin de financer le solde d'acquisition des parts d'Ochain Energie en 2024. A situation inchangée, à l'horizon 2031, ce sera donc de l'ordre de 90% du capital de CEC qui sera investi dans des projets d'énergie renouvelable.

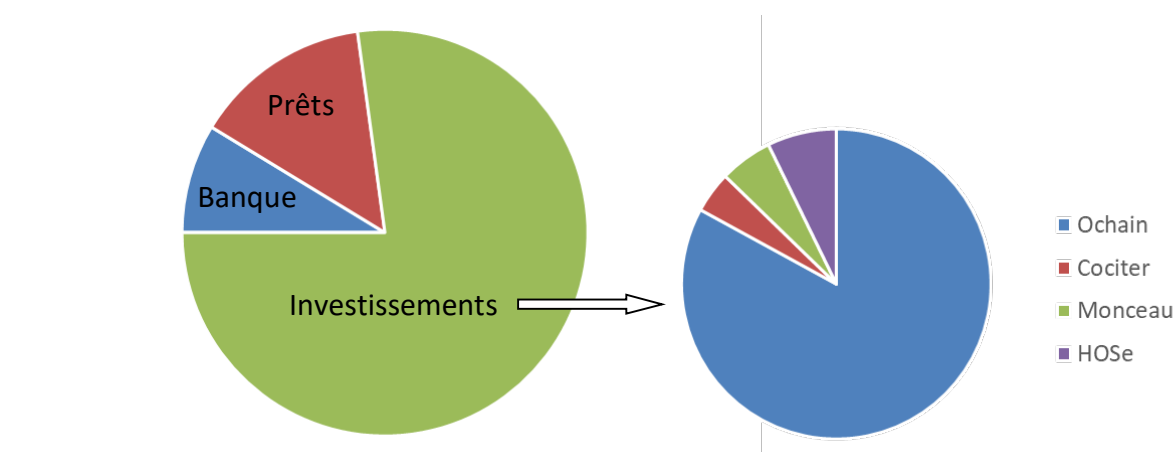


Figure 1 - Affectation du capital de CEC au 31 décembre 2025

La principale action menée par la coopérative en 2025 a été la négociation d'une prise de participation dans le projet agrivoltaïque dit « des Stepennes » à Anthisnes avec la société EtherEnergy et les agriculteurs J.-F. Remacle et B. Deflandre.

Ce projet a été longuement discuté et négocié par le CA avec EtherEnergy durant les mois de mars à juin. Il a été soumis à une AG spécifique le 16 mai 2025, qui a conclu que le projet présentait de nombreux points en accord avec la philosophie de CEC. En effet, il

- Alliait, durant une période de 30 ans, le développement d'un projet agricole durable, local et familial à la production d'électricité verte et renouvelable,
- Constituait un projet pilote pour mieux étudier les conditions de l'intégration durable de l'agrivoltaïsme dans le paysage wallon,
- Avait été conçu de façon à réduire son impact visuel, favoriser son intégration paysagère et soutenir le développement de la biodiversité,
- Avait recours à une technologie de support des panneaux légère, peu invasive et totalement amovible (pas de béton).

Sur ces bases, 98% des personnes présentes ou représentées à l'AG ont décidé de soutenir le projet (1 voix contre, par procuration). 154 lettres de soutien ont également été récoltées par la coopérative durant l'enquête publique. Malheureusement, le permis n'a pas été accordé par la Région Wallonne, même après recours, avec pour raison principale l'absence d'un cadre clair pour le développement de l'agrivoltaïsme en Wallonie...

A côté de ce projet qui a mobilisé beaucoup d'énergie, plusieurs autres projets hydroélectrique et photovoltaïque à des stades de développement moins avancés ont continué à être instruits.

En 2025, CEC a distribué un dividende de 2%, comme décidé lors de l'AG du 20 juin.

## ***Notre production d'énergie verte et renouvelable***

### **HOSe – Hydroélectricité**

2025 est la troisième année complète de production des 5 sites exploités par HOSe et ses filiales, les derniers sites ayant été mis en service courant 2022 (y compris les réparations après les crues exceptionnelles de 2021). 2025 a été une année très sèche (une des plus sèches jamais enregistrées en Belgique), ce qui a conduit à des volumes de production faibles, nettement en-dessous des budgets pour l'ensemble des sites (le budget d'un site est la prévision de production sur base d'une moyenne pluriannuelle - Figure 2). Les gros débits de début 2025, dans la foulée de l'année 2024 particulièrement pluvieuse, n'ont pas pu être exploités car les débits étaient trop importants, avec pour conséquences une réduction des chutes d'eau et une obligation d'effacer les centrales de la Sambre.

Après les envolées de 2021 et 2022 et les baisses de 2023 et 2024, les prix de vente de l'électricité se sont redressés et, si les variations ont été atténuées, les prix demeurent volatiles et difficiles à appréhender (variations du Belix du simple au double en cours d'année). Cette évolution positive des prix a compensé partiellement la baisse de production.

Les principaux faits marquants de 2025 concernent la finalisation de la modification des contrôles-commandes sur les sites équipés de turbines VLH, la mise à niveau de sécurité de 3

sites sur la Sambre (accès aux structures lorsqu'elles sont levées pour maintenance) et le remplacement d'une des 2 vis à Chanxhe suite à l'arrachement d'une spire.

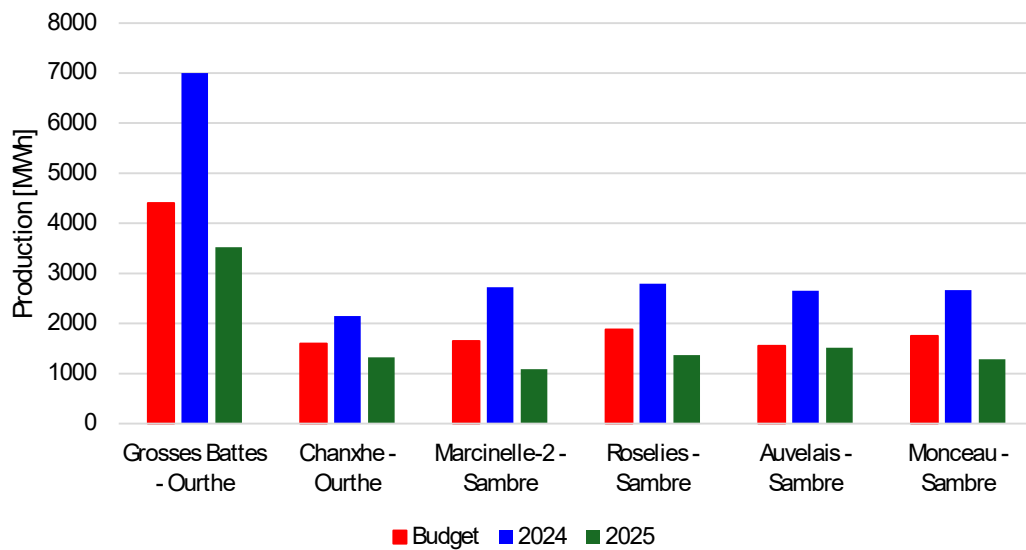


Figure 2 – Production des centrales hydroélectriques

### Ochain Energie – Biomasse

2025 est une année moyenne pour Ochain Energie. Après un premier semestre conforme aux attentes, une casse de culasse sur le moteur 1 (juillet-août) et un gros entretien du moteur 2 (fin août-début septembre) ont nettement diminué la production par rapport au budget (Figure 3). Après un hiver sans gros problème, plusieurs petites pannes au printemps 2026 ont à nouveau affecté la production

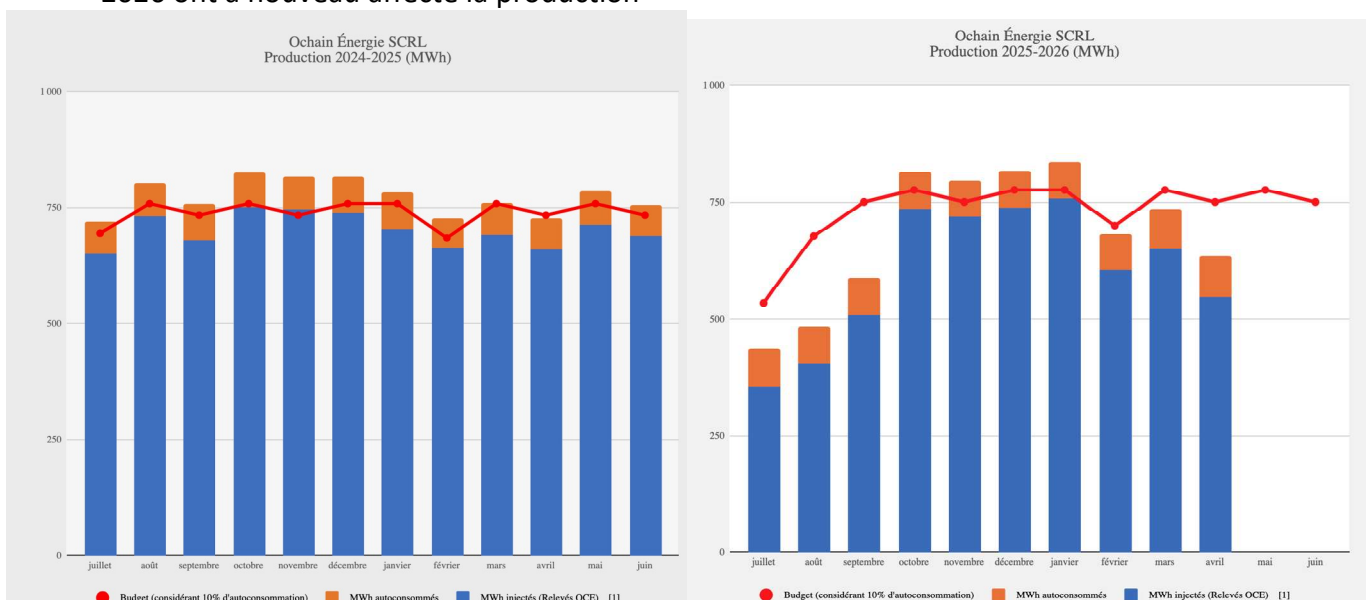


Figure 3 – Production de la centrale de biomasse

## Evolution du capital et du nombre de coopérateurs

Au 31 décembre 2025, le capital de CEC s'élevait à 308 500 euros (1234 parts) détenues par 653 coopérateurs (dont 26 personnes morales) (Figure 4). Cela représente 33 parts et 43 coopérateurs de plus que fin 2024.

En 2025, le CA a reçu 4 demandes de démissions, pour un total de 23 parts. Il s'agissait dans tous les cas de parts B. Toutes ces demandes ont été acceptées et les parts ont été remboursées ou vont être remboursées à leur valeur nominale de 250 euros.

Les coopérateurs de CEC sont localisés partout en Belgique, avec une nette concentration le long de la vallée mosane (Figure 5).

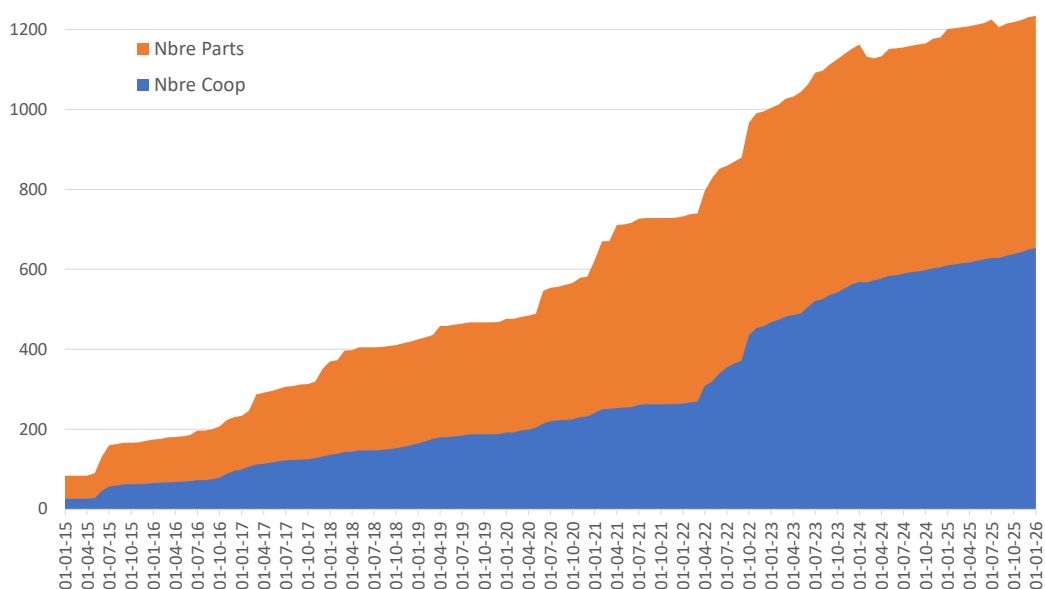


Figure 4 – Evolution du nombre de parts souscrites et du nombre de coopérateurs de CEC au cours des 10 dernières années

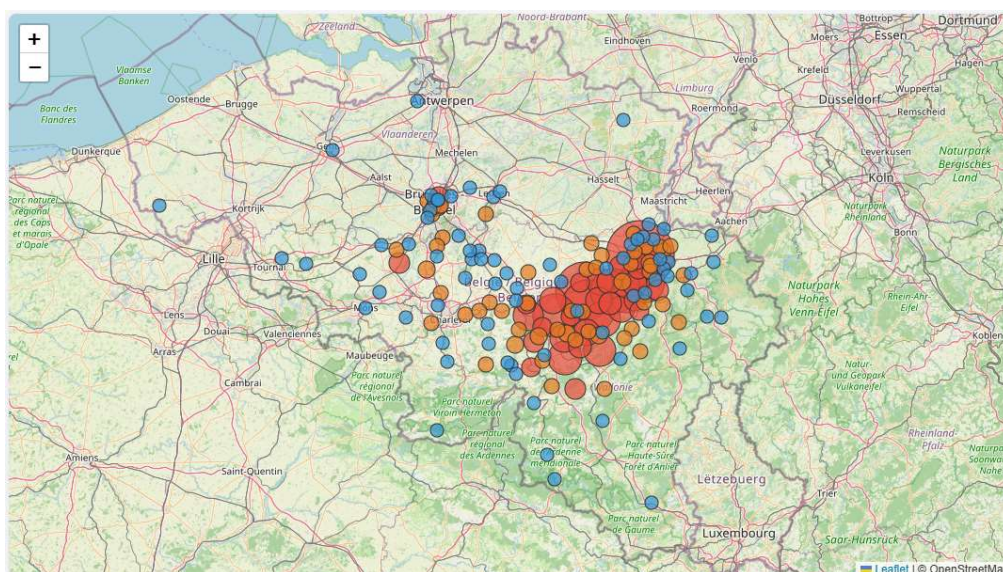


Figure 5 – Localisation des coopérateurs de CEC (plus la couleur est rouge, plus le nombre de coopérateurs par commune est important)

## **Aspect social et coopératif**

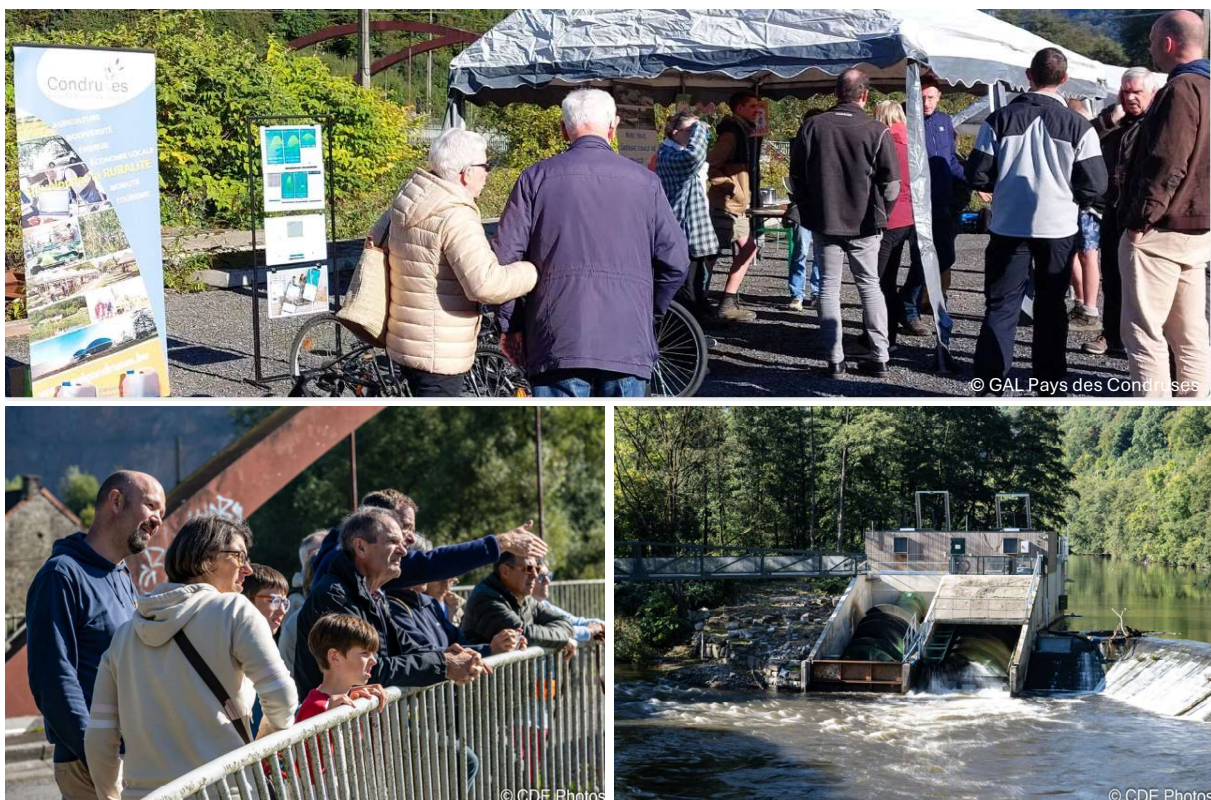
CEC est membre fondateur de Cociter. Tout coopérateur de CEC peut obtenir un contrat de fourniture d'électricité chez Cociter.

Cociter atteint 14.000 contrats actifs fin 2025, confirmant la confiance croissante des citoyens dans le modèle coopératif de fourniture d'énergie. Par ailleurs, il conserve son 20/20 au classement Greenpeace, gage de la qualité 100 % renouvelable de l'électricité Fournie (extrait du rapport d'activité 2025 de RESCoop).

Nous communiquons régulièrement envers nos membres via des newsletters. 7 newsletters ont été envoyées en 2025.

CEC a un représentant actif auprès de RESCoop, du CNC (conseil national des coopératives) et du GAL Pays des Condruses.

En 2025, le 22 avril, CEC a organisé une visite d'Ochain Energie et de la centrale de Chanxhe pour les étudiants en agronomie de B3 environnement de l'IPEA de La Reid, dans le cadre de leur cours sur les énergies renouvelables. Une visite de la centrale de Chanxhe a été organisée le 7 octobre pour 2 étudiants de bac 3 en énergies renouvelables de la HEPL dans le cadre d'une étude, et une visite de la même centrale a été organisée le 2 décembre à la demande du GAL Pays des Condruses pour une délégation polonaise d'une trentaine de personnes. Enfin, une entrevue avec une étudiante en dernière année d'ingénieur de gestion de HEC dans le cadre de son travail de fin d'étude sur les coopératives dans les énergies renouvelables a eu lieu le 3 décembre.



**Figure 6 – Activités à Chanxhe le 28 septembre à l'occasion des 10 ans de Cociter**

Le 28 septembre, pour célébrer les 10 ans de Cociter, nous avons organisé une journée d'échange et de découverte sur le site de la plateforme Infrabel à Chanxhe (Sprimont). Balades sur le Ravel, visites commentées, barbecue, animations, ... étaient proposés en partenariat avec le GAL Pays des Condruses. Cette journée (Figure 6) fut l'occasion d'échanges sous un grand soleil, pour comprendre comment nous pouvons produire de l'électricité verte et quels défis nous devons relever (production intermittente, stabilisation de la fréquence, stabilisation du réseau, crues, débits, ...).

## **Rapport spécial agrément CNC et entreprise sociale**

La coopérative CEC adhère aux valeurs d'entraide, de responsabilité personnelle, de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité, ainsi qu'à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

A ce titre, CEC respecte les principes coopératifs. Cela s'est traduit en 2025 de la façon décrite ci-dessous, pour chaque principe.

### ***Adhésion volontaire et ouverte à tous***

Le capital de CEC est ouvert à tout citoyen ou personne morale qui en fait la demande et adhère aux objectifs de la coopérative.

En 2025, 43 nouveaux coopérateurs ont rejoint CEC, qui comptait au 31 décembre 2025 653 membres.

### ***Pouvoir démocratique exercé par les membres***

L'ensemble des décisions relatives à CEC se prennent en Assemblée Générale, sur base d'un vote de tous les membres présents ou représentés. Chaque coopérateur a droit à une voix quel que soit le nombre de parts de la société qu'il détienne.

En 2025, une AG a eu lieu le 16 mai (29 coopérateurs étaient présents, porteurs de 20 procurations) durant laquelle la participation au projet agrivoltaïque des Stepennes à Anthisnes a été décidée à 48 voix pour et 1 voix contre.

Une seconde AG a eu lieu le 20 juin (AG ordinaire - 27 coopérateurs étaient présents, porteurs de 9 procurations). Elle a notamment voté l'approbation des comptes 2024, la distribution d'un dividende de 2% et la décharge aux administrateurs.

### ***Participation économique des membres***

Tous les membres de CEC possèdent au moins une part de la coopérative (250 euros). En 2025, chaque part souscrite a donné lieu au versement d'un dividende de 5 euros brut (2%).

### ***Autonomie et indépendance***

CEC est une coopérative entièrement et exclusivement propriété de ses membres (personnes physiques ou personnes morales). Tous les membres du CA sont des membres de CEC, élus par l'AG.

CEC n'a contracté aucun prêt bancaire pour financer ses projets. CEC a réalisé un prêt auprès de ses coopérateurs pour 65 k€ (25 k€ remboursables fin juin 2027 et 40 k€ remboursables fin juin 2030).

### ***Education, formation et information***

CEC communique régulièrement envers ses membres via des newsletters. 7 newsletters ont été envoyées en 2025.

En 2025, quatre visites de sites de production d'énergie verte et renouvelable (centrale biomasse et centrale hydroélectrique) ont été organisées à l'intention d'étudiants, du grand public ou de délégations étrangères.

### ***Coopération entre les coopératives***

CEC est une des coopératives fondatrices de la coopérative Cociter. Un de nos membres participe activement aux réunions organisées par Cociter et est observateur au CA.

CEC est membre de RESCoop, Fédération wallonne des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable.

CEC a un représentant actif au sein du CNC (Conseil national des coopératives).

### ***Engagement envers la collectivité***

CEC a un représentant actif auprès du GAL Pays des Condruses.